

SOMMAIRE

Titularisation M. Germain
OLORY-TOGBE, Chef du Ser-
vice des Mines & de la
Géologie -

Le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- VU l'Ordonnance n° 8/GPRD/S.G.G. du 11 Janvier 1964, portant constitution de la République du Dahomey;
- VU le Décret n° 33/PR. du 25 Janvier 1964, portant formation du Gouvernement;
- VU le Décret n° 64-54 /PC/S.G.G. du 2 Mai 1964 portant attributions des membres du Gouvernement;
- VU la décision enregistrée à la Présidence sous le n° 512/IRA du 7 Avril 1962 mettant Germain OLORY-TOGBE du Corps des chercheurs de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer à la disposition du Gouvernement de la République du Dahomey;
- VU la décision enregistrée à la Présidence sous le n° 1044 du 31 Juillet 1962 du Directeur Général de l'Office de la Recherche Scientifique maintenant définitivement le statu quo;
- VU le Décret n° 260 bis/PR/MPTPT du 11 Juin 1963 portant nomination de M. Germain OLORY-TOGBE en qualité de Chef du Service des Mines et de la Géologie p.i
- SUR proposition du Ministre des Travaux Publics, des Transports et des Postes et Télécommunications;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE UNIQUE + Monsieur Germain OLORY-TOGBE, Ingénieur Géophysicien est titularisé dans les fonctions de Chef du Service des Mines et de la Géologie au Dahomey.

AMPLIATIONS :

Original	1
PR	10
PC	5
MTP	1
C.F	1
Mines	5
Intéressé	1
O.R.S.T.O.M.	1
Ordonnateur Délégué	1
Inspecteur du Travail	1
M.F.P.T.A.S.	1
Cdt Militaire	1
Radiodiffusion	1
J.O.R.D.	1

Fait à COTONOU, le 4 Mai 1964

S.M. APITHY

Par le Président du Conseil
Chef du Gouvernement,

J. AHOMADEGBE-TOMETIN

VU :

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,
TRANSPORTS, & TELECOMMUNICATIONS,